

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-601377

112560

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

9684

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BAGGAGI, Abdessalam

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

066 132 52 55

Total des frais engagés :

622,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. B. SEKKAT
Médecin
Centre Al Maustakbal
Tunis. A 14 CH.13 April 1 - Casab

Date de consultation :

05 AVR 2022

Nom et prénom du malade :

BAGGAGI AYA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

SD hypotension + hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

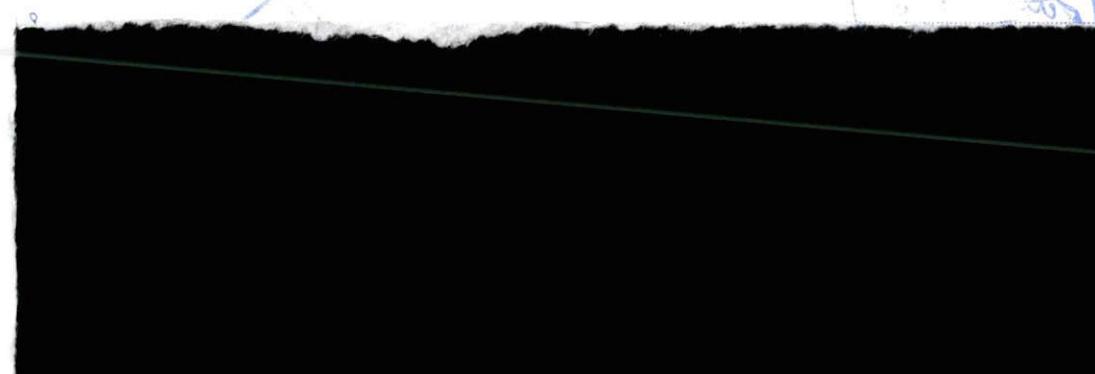
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 12/4/22

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 AVR 2022	-	150 NH	09 120 1954	Dr. B. SEKKAT Médecin Spécialiste en Médecine générale N° de la carte : 24 CH.13 APR.1 C229

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MORSO Rue de la Banque Haute 1100 Sous Agence au 02 32 10 23	05/04/22	337,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

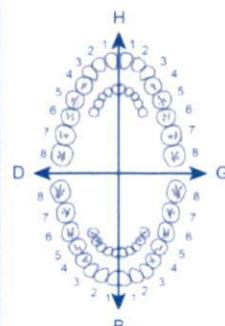
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE Tél. 01 33 33 33 33 40606363 NNS : 9851	05/04/22		190,17

AUXILIAIRES MEDICAUX

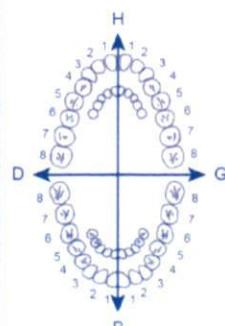
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Bouchra SEKKAT

Médecine Générale

Diplômée en Echographie
& Infection Sexuellement Transmissible - SIDA

Diplômée en Coloscopie & Gynécologie médicale
Ancien Médecin au sein des Forces Armées Royales

د. بشرى السقاط

الطب العام

اختصاصية في الفحص بالصدى (التفريز)
والأمراض التنسالية - السيدة

اختصاصية في التطير المهيلي وأمراض النساء
طلبة سابقة بالقوات المساعدة الملكية

Casablanca, le : 05 AVR 2022

BAGGAGI AYA

S.V.

87,00

(1)

Biovanic

5 Pij

S.V.

47,80

(2)

DAREN

2 fl.

3 f.

S.V.

79,00

(3)

Apixol

S.V.

S.V.

24,40

Pharmacie N° 1
93, Lot. Bouchra Casablanca
Sidi Maârouf Casablanca
Tél. 0522 32 19 22

Cés

X

X

X

X

19,60

(5)

Le pellu sedel P AD

X

X

X

23,30

(6)

1 p. x 2 f. x 0 g

X

X

X

56,80

(7)

Parakal elres

X

X

X

56,80

(7)

1 p. x 2 f. x 0 g

X

X

X

56,80

(7)

Zuraik 15

X

X

X

56,80

(7)

1 p. x 1 un

X

X

X

56,80

(7)

TAB sem-

X

X

X

Dr. B. SEKKAT
جدة العدد المكتوب الصريح
الدار البيضاء، المارة 24، شقة 1 - سيدى معروف - الهاتف: 05 22 32 10 07
20280

Groupe EDDOHA AL MOSTAKBAL, GH13, Imm. A24, Appt N° 1 - Sidi Maârouf - Tél.: 05 22 32 10 07 CASABLANCA 20280
بريد الإلكتروني: dr.bouchrakekkat@gmail.com mm.A 24 GH.13 APR. 2022

PPV: 56,30 DH
LOT: 21H30D
EXP: 08/2023

LOT: M0619
PER: 09/2023
PPV: 87,00DH

ZINASKIN® 30 comprimés effervescents

LOT 18053 18
EXP 07/2024
PPV 23DH30

PPV:
EXP:
Lot N°:

47,80

PARANTAL C 1000®

PPV 19DH60
EXP 08/2024
LOT 19032 4

dracétamo

À JOUR
supp.
LOT 213218
EXP 12/24
PPV 24,40 DH

Lot:
À consommer
avant le:
PPC: 79,00 DH

220005
02/2025

8 032578 477337

Dr. Bouchra SEKKAT

Médecine Générale

د. بشره السقاط

الطب العام

اختصاصية في الفحص بالصدى (التلفزة)

والأمراض التنسالية - السيدا

اختصاصية في التقطير المهبلي وأمراض النساء

طبيبة سابقة بالقوات المسلحة الملكية

Diplômée en Echographie
& Infection Sexuellement Transmissible - SIDA

Diplômée en Coloscopie & Gynécologie médicale

Ancien Médecin au sein des Forces Armées Royales

Casablanca, le : 05 AVR 2022

B Ayyayi AYA SEKKAT

A faire Dr B. SEKKAT
Imm.A 24 GH.13 April 1 - Casablanca

- test Antigenique SARS
CoV 2

LABORATOIRE EDDOHA AL MOSTAKBAL
Tél: 05 22 32 10 07 - 05 22 32 209
Fax: 05 22 32 13615985
E-mail: dr.bouchrasekkat@gmail.com

Dr. B. SEKKAT
Medecin
Imm.A 24 GH.13 April 1 - Casablanca



مختبر التحاليل الطبية سيدى معروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 05/04/2022
Code Patient : 22-00287

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 050422-035 Pvt du: 05/04/2022 12:07

Nom : Enf BAJJAJI Aya

Page : 1/1



VIROLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Test antigénique SARS-CoV2

(Technique immunochromatographique)

: Positif

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
RDCPT Sidi Maarouf Casablanca
Tel: 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax 0522 33 52 71

LABORATOIRE SIDI MAAROUF

Laboratoire d'Analyses Médicales

Sidi Maarouf

Facture

Casablanca , le 05/04/2022

Dossier N° 050422-035 du 05/04/2022

Patient BAJJAJI Aya

CIN: BW31952

Analyses

Test antigéniques du covid-19

Total B	150
150	
Net à Payé :	190,00

DOSSIER N° 050422-035 du 05/04/2022

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE. N° : 0016816/2000016
Tél. : 02 335 209
02 3515988
N° : 40605866-TP
CVSS : 3615988
A. 01/04/2022